

Terri-Jean Bedford expulsée des audiences sur la loi sur la prostitution

Écrit par L'actualité

Mercredi, 10 Septembre 2014 19:25 -

OTTAWA – Terri-Jean Bedford, la dominatrice bien connue qui a déposé le recours contre l'ancienne loi sur la prostitution, a été expulsée de la salle d'audiences du comité sénatorial chargé de réviser le projet de loi C-36.

Mme Bedford était l'une des trois travailleuses du sexe qui ont contesté l'an dernier la loi devant la Cour suprême, qui a invalidé la loi actuelle en vertu de la Charte canadienne des droits et libertés, puisqu'elle mettait les prostituées en danger.

Le projet de loi C-36, qui découle de cette décision de la haute cour, traite les prostituées comme des victimes, et cherche à les protéger de toute poursuite criminelle, sauf dans le cas précis où elles font de la sollicitation à proximité des écoles, garderies et terrains de jeux.

Le projet de loi vise plutôt les proxénètes et les clients, ainsi que d'autres qui profitent des fruits de la prostitution.

Cette vision s'attire l'appui de nombreuses personnes, qui croient que les travailleuses du sexe seront mieux protégées si l'on criminalise les clients.

Mme Bedford n'est pas de cet avis. Elle croit que ce n'est pas au gouvernement de dire aux femmes où et quand elles peuvent vendre leurs services, a-t-elle fait valoir, fouet en main devant le comité, soutenant qu'elle pourrait révéler les noms des politiciens ont déjà été des clients de ses collègues.

«Si cette loi passe, je vais vous faire oublier Mike Duffy, parce que j'ai plus d'information et de preuves sur les politiciens de ce pays que vous ne pouvez l'imaginer», a-t-elle dit.

Interrogée par le sénateur libéral Serge Joyal comment la nouvelle loi affecterait son travail, elle a opté pour une démonstration de force.

Terri-Jean Bedford expulsée des audiences sur la loi sur la prostitution

Écrit par L'actualité

Mercredi, 10 Septembre 2014 19:25 -

Claquant son fouet sur le bureau, prédisant son retour au parlement dans 10 ans, elle a affirmé que cette loi ne réglerait rien.

D'autres partagent son point de vue et croient que la loi C-36, dans sa forme actuelle, fait peu d'autre chose que de mettre encore plus les femmes en danger. Les clauses qui interdisent la publicité des services sexuels ou tout élément criminalisant la prostitution poussera les prostituées à se cacher.

À un certain moment de son allocution, alors que son temps de parole était écoulé, le sénateur conservateur Bob Runciman lui a demandé de conclure.

«Vous avez donné plein de temps à plein d'autres, a-t-elle argué. J'ai vécu avec votre loi abusive durant 30 ans, je vais avoir droit à cinq minutes de plus pour en parler. Vous êtes gentils avec tous les autres, mais lorsque vous savez que j'ai une bombe à dévoiler, vous tentez de m'éviter à tout prix.»

M. Runciman a prévenu Mme Bedford que si elle ne respectait pas les règles, il devrait la faire escorter à l'extérieur. Elle a rouspété davantage, puis la sécurité l'a accompagnée à la sortie.

Des groupes pour l'immunité

Plus tôt en journée, une coalition de groupes de défense des femmes avait fait valoir qu'aucune disposition du nouveau projet de loi ne devrait criminaliser les prostituées.

Bien que ce projet de loi accorde généralement l'immunité aux prostituées, le texte original interdisait la sollicitation dans des endroits où des enfants pourraient se trouver. Un amendement, proposé par la Chambre des communes plus tôt cet été, se voulait plus clair que la clause originale, que l'on craignait trop vague pour résister à une contestation constitutionnelle.

Terri-Jean Bedford expulsée des audiences sur la loi sur la prostitution

Écrit par L'actualité

Mercredi, 10 Septembre 2014 19:25 -

L'amendement que les groupes contestaient mercredi soulève toutefois la possibilité que ce ne soient pas les proxénètes et les clients qui se fassent arrêter.

«Donner cette immunité sélective aux travailleuses du sexe face aux acheteurs ne va pas, à mon avis, les protéger des problèmes», a affirmé Leo Russomanno, d'une association d'avocats criminalistes.

Selon lui, le nouveau projet de loi n'offre pas la protection à laquelle la Cour suprême considère qu'elles ont droit.

Cet article [Terri-Jean Bedford expulsée des audiences sur la loi sur la prostitution](#) est apparu en premier sur [L'actualité](#)

Consultez la source sur Lactualite.com: [Terri-Jean Bedford expulsée des audiences sur la loi sur la prostitution](#)